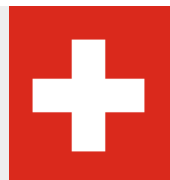


Vers l'élimination des cancers dus aux HPV en Suisse



Cancers dus au HPV : prévention et mesures en vue de leur élimination

Les cancers liés au papillomavirus humain (HPV) appartiennent au petit nombre de maladies cancéreuses pour lesquelles il existe une vaccination et des mesures de dépistage. Dès lors, la Suisse disposant d'un système de santé performant, il est possible de prendre en charge et d'enregistrer les cancers liés au HPV. Leur élimination est en outre très rentable.

La Suisse doit se doter de toute urgence d'un plan national concret, complet et coordonné, ainsi que d'une feuille de route pour éliminer les cancers causés par le HPV. Il s'agit de définir des objectifs clairs, de garantir l'égalité d'accès à la prévention et aux soins et de sensibiliser le public. Pour y parvenir, il convient de compléter le programme national NAPS (lutte contre le VIH, l'hépatite B, l'hépatite C et les infections sexuellement transmissibles) par le Plan cancer et d'y ancrer fermement l'élimination du HPV, sans pour autant surcharger les organisations existantes ni grever les finances. Cette démarche doit être soutenue par un engagement politique fort.

Le HPV touche des personnes de toutes origines et ne connaît pas de frontières

Très contagieux, le HPV provoque des verrues génitales, des lésions précancéreuses ainsi que six types de cancer : cancer du col de l'utérus, cancer du vagin, cancer de la vulve, cancer du pénis, cancer de l'anus et cancer de la cavité buccale et du pharynx.

En Suisse, on recense chaque année environ :

- 670 cas de cancer liés au HPV – tendance à la hausse
- 200 décès dus à des cancers liés au HPV
- 2 400 lésions précancéreuses de haut grade du col de l'utérus, qui augmentent le risque d'infertilité et de fausses couches

Témoignages de deux personnes atteintes du HPV en Suisse

Maja, 40 ans, cancer du col de l'utérus :

«Par un simple vaccin, j'aurais pu m'épargner beaucoup de souffrances. Au lieu de l'hôpital, de traitements et d'opérations, je serais restée chez moi avec ma famille et aurais continué à vivre normalement. Je souhaite que ma fille et mon fils se protègent. Non par le fruit du hasard, mais grâce à une stratégie nationale et à une responsabilité claire.»

Bernd, 37 ans, lésions précancéreuses:

«Après l'intervention chirurgicale avec cartographie anale, j'ai traversé une période très difficile. La période qui a suivi a été particulièrement éprouvante : pendant environ dix jours, j'ai ressenti de fortes douleurs après chaque selle, qui duraient environ une heure, car les 22 plaies se rouvraient sans cesse. Cette expérience a été épuisante, tant physiquement que psychologiquement. Les séances suivantes, au cours desquelles les zones touchées ont été traitées à -200 °C en trois étapes de 15 minutes, étaient certes désagréables, mais pas douloureuses. À la fin, j'étais très soulagée que le traitement soit terminé et que les « mauvaises » cellules aient pu être éliminées.»

Objectifs pour la Suisse

De nombreux pays se sont assigné des objectifs excédant ceux de l'Organisation mondiale de la santé dans sa stratégie mondiale 2020 pour l'élimination accélérée du cancer du col de l'utérus.

La Suisse devrait aussi avoir pour objectif d'éliminer les cancers causés par le HPV. Les objectifs suivants devraient être fixés pour 2030 :

- 90 % des filles et des garçons sont complètement vaccinés contre le HPV avant l'âge de 15 ans ;
- 90 % des femmes âgées de 35 à 45 ans doivent subir un test dit « hautement sensible » de dépistage du cancer du col de l'utérus ;
- 97 % des personnes atteintes de verrues génitales, de lésions précancéreuses ou de cancers liés au HPV doivent bénéficier du traitement et de la prise en charge nécessaires.

Si ces objectifs sont atteints d'ici 2030, la Suisse sera en bonne voie pour éliminer le cancer du col de l'utérus d'ici 2040 et par la suite, d'autres cancers liés au HPV. Selon la plus récente analyse en date des données suisses, le maintien du statu quo engendre un coût annuel total d'environ 611 millions de francs (dont 118 millions de dépenses de santé directes et 493 millions de coûts sociaux liés aux années de vie en bonne santé perdues). L'analyse montre aussi que

l'élimination des cancers liés au HPV est extrêmement rentable : avec un taux de vaccination de 90 %, on éviterait la majeure partie de ces coûts annuels (Cisco et al, 2026).

Trois mesures pour éliminer

1. Vaccination

Des études menées en Suisse montrent une réduction significative de 59 % de la prévalence des HPV à haut risque chez les personnes vaccinées par rapport aux groupes non vaccinés (Jacot-Guillarmod et al., 2017 ; Jeannot et al., 2018). En 2022, **71 % des filles** et **49 % des garçons** âgés de 16 ans étaient complètement vaccinés (OFSP, 2024b). Chez les adultes âgés de 18 à 45 ans, seuls **43 % des femmes** et **12 % des hommes** sont complètement vaccinés (Zens et al., 2025). Le taux de vaccination contre le HPV varie d'un canton à l'autre en raison de différences de financement, de mise en œuvre et de conditions d'accès.

- ***Une approche nationale coordonnée visant à immuniser complètement 90 % des personnes éligibles garantira un accès équitable et renforcera l'impact des programmes de vaccination contre le HPV sur la santé publique dans toute la Suisse.***

2. Dépistage

La plupart des cantons suisses proposent des programmes de dépistage systématique du cancer du sein et du cancer colorectal, mais pas du cancer du col de l'utérus. La plupart des femmes prennent elles-mêmes rendez-vous pour leurs examens, ce qui entraîne une inégalité d'accès, un suivi irrégulier et un manque d'assurance qualité. **Le test HPV**, plus sensible, reconnu au niveau international comme la méthode principale pour les femmes à partir de 30 ans, n'est pas encore remboursé par l'assurance de base en Suisse (une demande est en cours d'examen par l'OFSP).

- ***Un programme national coordonné de dépistage du HPV, complété par le NAPS et intégré dans le Plan cancer, est de nature à accroître l'égalité d'accès, le taux de participation et la rentabilité. Les autotests HPV, déjà utilisés dans de nombreux pays, peuvent, en combinaison avec un programme systématique, augmenter encore le taux de participation, de sorte que 90 % des femmes âgées de 35 à 45 ans bénéficient d'un traitement.***

3. Traitement et enregistrement

Les personnes atteintes d'un cancer ou de lésions précancéreuses liés au HPV ont généralement accès à des services diagnostiques et thérapeutiques appropriés dans le cadre de l'assurance maladie obligatoire. Cependant, il n'existe actuellement aucune coordination ou enregistrement national (par exemple une simple case à cocher « causé par le HPV » dans le Registre national du cancer) permettant de suivre systématiquement le parcours du patient. Les processus de suivi diffèrent selon le canton et le prestataire, ce qui soulève des doutes quant à la rapidité et à l'adéquation des soins prodigués. Le système de santé suisse est parfaitement apte à prendre en charge les cancers liés au HPV, les enregistrer conformément aux directives internationales et garantir l'accès à des soins de haute qualité.

- ***En inscrivant clairement l'élimination du HPV dans le Plan cancer et en complétant le NAPS, la Suisse peut atteindre l'objectif de 97 % de personnes concernées traitées médicalement et enregistrées.***

Appel à l'action

La Suisse doit se doter d'une stratégie nationale cohérente et coordonnée pour éliminer les cancers liés au HPV avec des objectifs de 90 %, 90 % et 97 %, mise en œuvre dans le cadre du NAPS, fermement ancrée dans le Plan cancer et soutenue par un engagement politique fort.

Il incombe à la Confédération et aux cantons d'adopter cette stratégie et les plans de mise en œuvre et d'en confier l'application aux autorités compétentes. La stratégie devrait inclure :

- une coordination nationale immédiate et des trains de mesures à mettre en œuvre dans tous les cantons ;
- des rôles et des responsabilités clairs pour les autorités sanitaires cantonales et nationales ;
- un système de surveillance solide et adapté, qui définit et coordonne les données minimales requises ;
- le test HPV est classé comme méthode de dépistage primaire et remboursé par l'assurance de base ;
- une case « Cancer lié au HPV » est ajoutée au Registre national du cancer.

Personnes de contact:

Fehr, Jan & Lang, Phung – hvp@ebpi.uzh.ch

Maeschli, Bettina – info@public-health.ch

de Borja Stefanie – stefanie.deborba@krebsliga.ch

Schwarz, Julia – info@hvp-alliance.ch

Suggs, Suzanne & Tanner, Marcel – info@ssphplus.ch



krebsliga schweiz
ligue suisse contre le cancer
lega svizzera contro il cancro



Department
Public & Global Health

FEUILLE DE ROUTE POUR ÉLIMINER LES CANCERS LIÉS AU HPV EN SUISSE

Décembre 2025



OÙ EN SOMMES-NOUS

 **71%** (2022)  **49%** (2022) 

 **67.8%**
de femmes 26-70 dépistées au cours des 3 dernières années (2022)

 Taux d'incidence du cancer du col de l'utérus
5.9 pour 100 000 femmes (2020)

OBJECTIFS POUR 2030

 **90%**
des filles et des garçons sont entièrement vaccinés contre le HPV à l'âge de 15 ans

 **90%**
des femmes dépistées pour le cancer du col de l'utérus à l'aide d'un test hautement sensible entre 35 et 45 ans

 **97%**
de personnes atteintes de verrues génitales, de lésions précancéreuses et de cancers causés par le HPV traitées

